

Montréal, le 30 septembre 2011

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e F. Jean Morel
Directeur, Affaires juridiques
Hydro-Québec TransÉnergie
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M^e Éric Fraser
Affaires juridiques
Hydro-Québec Distribution
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux normes internationales d'information financière (« IFRS »)
Dossier de la Régie : R-3768-2011

Chers confrères,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements no. 2 que la Régie adresse à Hydro-Québec TransÉnergie et Hydro-Québec Distribution relativement au dossier mentionné en titre.

Tel que prévu à la décision D-2011-123, les réponses à cette demande de renseignements devront nous parvenir, de même qu'aux participants d'ici **12h, le 14 octobre 2011.**

Veillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

P.j.